

ProEthique conseil, un cabinet créé et dirigé par Daniel Gacoïn :

- Éducateur spécialisé, ancien directeur d'établissement social, consultant, formateur,
- Auteur de :
 - > *Communiquer dans les organisations sociales et médico-sociales* », Dunod, 2^{ème} éd. 2004,
 - > *Conduire des projets en action sociale*, Dunod, 2^{ème} éd. 2010,
 - > *Guide de l'évaluation en action sociale et médico-sociale* », Dunod, 2010,
 - > « *Mieux gérer son temps de direction* », ESF, Guides Direction(s), à paraître, 2012
- Co-auteur de
 - > *CD Rom - Modèles, fiches et tableaux de bord pour diriger un établissement social et médico-social*, Direction(s), éd. 2010, 2011, à paraître éd. 2012
 - > *Manuel de direction en action sociale et médico-sociale*, ouvrage collectif, Dunod, 2011

- À retrouver sur son blog :

www.danielgacoïn.blogspot.com



- 13 années d'expérience d'accompagnement des organisations, 30 années d'expérience de la formation.

ProEthique conseil s'engage :

- À vous écouter,
- À s'adapter à vos demandes et à vos besoins,
- À réussir la mission confiée, dans ses délais,
- À vous soutenir dans la mise en œuvre.

ProEthique conseil est un cabinet de conseil, d'études, de formation, engagé dans l'accompagnement des organisations sociales et médico-sociales.

ProEthique conseil est un cabinet habilité par l'ANESM pour mener des évaluations externes.

ProEthique conseil est un réseau pouvant mobiliser des personnes ressources dans des thématiques spécialisées.

PARMI NOS PRESTATIONS :

UNE FORMATION INTRA SUR LES ÉCRITS PROFESSIONNELS AUTOUR DU PROJET PERSONNALISÉ

Une philosophie

Le cabinet ProEthique conseil propose une dynamique de formation établis sous l'angle du partenariat : une prestation rigoureuse, mais plus globalement, une implication du cabinet dans le soutien des évolutions et orientations de la structure, à côté de son équipe de direction et de ses équipes.

Une méthodologie

Le cabinet ProEthique conseil développe une dynamique de formation basée sur une approche didactique (présentation d'apports et repères méthodologiques) et une confrontation aux expériences et compréhensions des participants, prolongées par des exercices pratiques. La démarche favorise l'implication des stagiaires. Les temps de formation comprennent : exposés thématiques, débats en petits groupes et grand groupe, exercices pratiques. L'appropriation se réalise en deux temps : les journées de formation elles-mêmes, les synthèses des journées venant confirmer et structurer les contenus.

La prestation du cabinet comprend :

- La fourniture d'un dossier technique remis pour chaque participant (textes thématiques, références réglementaires, références organisationnelles),
- L'animation des journées de formation,
- La fourniture de synthèses écrites de chaque journée : exposés, résumés des débats, axes référentiels, bibliographie.

Le public cible

Des membres des équipes socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques, engagés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de projets personnalisés, constituant un groupe de formation de 5 à 15 personnes.

Établissements et services concernés : MECS, IME, ITEP, IEM, SESSAD, SAVS, EHPAD, FH, FAM, MAS, ESAT, etc.

Cabinet ProEthique conseil – SARL au capital de 7 500 euros - RCS Paris 494 225 980 – Siret 494 225 980 00015

Organisme habilité pour l'évaluation externe des ESSMS N°H2009-07-102

Organisme de FPC N° 11 75 41862 75

Organisme habilité pour l'évaluation externe des ESSMS N°H2009-07-102

Siège social jusqu'au 29 janvier 2012 : 15-29 rue Guillemot 75014 Paris – 06 19 41 30 02

Nouvelle adresse à compter du 30 janvier 2012 : 1278 D Chemin de la Verdière 84140 Montfavet-Avignon

Mail : direction@proethique.fr

Les objectifs pédagogiques

Connaître les évolutions réglementaires en matière de projet individualisé, d'écrit et de dossier dans le secteur social et médico-social,

Savoir identifier les fonctions des différents écrits,

Savoir faire le lien entre les fonctions des écrits et les rôles des différents acteurs,

Savoir développer les contenus et la forme des écrits et mettre en œuvre une méthodologie adaptée pour les réaliser.

Les contenus pédagogiques (exemples)

Jour 1 – Les enjeux des écrits professionnels

- Le projet d'accompagnement et l'écrit : évolutions des politiques sociales et de la réglementation, loi de 1984, loi du 2 janvier 2002, décret en assistance éducative, loi du 4 mars 2002, arrêté du 17 mars 2004 ; décret du 6 janvier 2005 ; enjeux et contraintes,
- La place des usagers et des familles : éthique et droits, position d'acteur/auteur, accès à l'information,
- Le contenu du dossier : apports théoriques, légaux, méthodologiques, règles de base en matière de confidentialité, d'accès, de constitution du dossier,
- Les différents écrits à l'appui du projet individualisé : le dossier initial, le recueil des données du parcours, le contrat de séjour, les observations individualisées, le compte-rendu de synthèse, l'avenant au contrat de séjour, l'information sur le déroulement et l'évaluation, le rendu compte aux autorités ayant décidé l'accompagnement. Des définitions aux recommandations de contenus.

Jour 2 – Supports et méthodologie d'utilisation

- L'implication de chacun dans les écrits du projet personnalisé,
- Expérimentation des écrits à partir de 2 cas concrets,
- Première élaboration de repères : présentation référentielle par le formateur, la qualité de l'écrit en termes d'information, de soutien de la relation, de positionnement, exemples,
- 1^{er} exercice pratique : exemple de l'observation – contenu théorique, contenu pratique et plan, réalisation – travaux en sous-groupe – présentation en grand groupe et enseignements,
- 2^{ème} exercice pratique : exemple d'un signalement d'incident - contenu théorique, contenu pratique et plan, réalisation – travaux en sous-groupe – présentation en grand groupe et enseignements.

Jour 3 – Affirmer les axes de la qualité

- Reprise des enseignements et construction d'un référentiel : la qualité des écrits, ses critères, ses indicateurs,
- Nouvel exercice pratique : le projet personnalisé – présentation d'une situation – travaux individuels – comparaison,
- Affinement du référentiel, les conséquences pour les pratiques individuelles et collectives.

Les délais

Le travail de formation peut se réaliser dans le cadre de trois journées réalisées consécutivement, ou de trois journées réalisées sur un ou deux mois.

Le coût de la prestation

- 3 jours de formation (1 200 € par jour) :

Soit un total de 3 600 €

Nos tarifs comprennent l'ensemble des coûts : rédaction et envoi des documents, animation et journées de terrain, intégralité des frais d'hébergement et de déplacement.

Cette action entre dans le champ d'application des activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle, à ce titre elle n'est pas soumise à TVA (article 261-4-4°-a du CGI et décret 94-764 du 30 août 1994).

Notre organisme de formation professionnelle :

*« Déclaration d'activité enregistrée sous le
N° 11 75 41862 75 auprès du préfet de région d'Ile-
de-France ».*

La modulation de la prestation

Le programme présenté est adaptable (réduction à deux journées, focus sur des thématiques spécifiques, etc.) en fonction des besoins de la structure.